

Informations et procédure d'admission Pôle Espoir Canoë Kayak Stade Nautique Olympique de Vaires-sur-Marne

Saison 2026-2027

Vivre son double projet au quotidien, scolaire et sportive, avec excellence !



Sommaire

Quels sont nos objectifs ?	3
Quel est le quotidien au pôle espoir ?	4
Quels sont les critères d'admission au pôle espoir (1 ^{ère} admission) ?	5
Quels sont les critères d'admission pour les athlètes déjà en structure ?	6
Quelle est l'équipe d'encadrement en 2025 ?	6
Où étudient les athlètes ?	7
Où sont hébergé.es les athlètes ?	7
Quel est le planning d'un.e athlète au pôle espoir ?	8
Combien ça coûte ?	10
Dans quelle structure les athlètes vivent ?	11
Quels sont nos partenaires ?	12
Comment candidater ?	13

Quels sont nos objectifs ?

Nous avons la volonté d'optimiser la mixité de genre et de génération, le collectif devra tendre vers une bonne mixité de génération et mais, aussi vers une parité de genre au cours de la prochaine olympiade. A minima, une réelle mixité de 40% - 60% pour la rentrée 2025. Nous avons aussi la volonté de renforcer les effectifs du collectif U15 tout en continuant d'accompagner les athlètes du collectif U18 engagé.e.s dans un projet de sélection en Equipe de France U18.

Ce collectif pôle espoir a vocation d'élever son niveau de navigation pour obtenir une sélection en EQF dans sa catégorie d'âge. Nous priorisons lors de l'admission l'accompagnement dans la durée des athlètes vers un projet olympique ou paralympique. Il y a un seul collectif mais plusieurs programmes d'accompagnement. Le premier à destination des moins de 16 ans, toutes disciplines de haut niveau, pour apprendre à s'entraîner plus et bien. Le second pour les 17-18 ans privilégie la pratique d'une spécialité et permet d'apprendre à performer.

Un maximum de 12 places disponibles au pôle espoir pour la rentrée de septembre 2026 avec un objectif Slalom/Kayak Cross.

En 2026, le collectif du Pôle Espoir est composé de 12 athlètes :

4 filles et 8 garçons, 2 sont au collège et 10 sont au lycée, 7 sont internes et hébergé.e.s sur site.



Quel est le quotidien au pôle espoir ?

Des entraînements réguliers. Du lundi au vendredi pendant la période scolaire (septembre à juin), les athlètes s'entraînent une à deux fois par jour sous l'accompagnement des encadrant.es. Cet accompagnement peut exceptionnellement comprendre le week-end selon le planning des regroupements et ou compétitions.



Une scolarité aménagée. Nous travaillons étroitement avec le collège et lycée de proximité pour que les athlètes bénéficient d'aménagements des horaires scolaires : horaires aménagés et possibilité de s'inscrire au CNED (à déterminer en juin) sur quelques matières. L'objectif étant de mieux organiser le quotidien sportif tout en laissant de l'autonomie d'apprentissage aux athlètes.

Des cours de soutien, organisés par le CREPS, sont proposés le soir pour accompagner les jeunes dans le projet scolaire.



Quels sont les critères d'admission au pôle espoir (1^{ère} admission) ?

La justesse du projet scolaire et l'acceptation du programme aménagé. Cela se traduit par un parcours déjà encourageant et méritant car les athlètes sont amenés à manquer des cours pour l'entraînement et les stages. Les athlètes doivent donc montrer une capacité à s'organiser et travailler en autonomie.

L'engagement des familles autour de ce projet. Nous avons à cœur de travailler en étroite collaboration avec les familles afin que l'ensemble des projets de l'athlète aboutissent. Ainsi, le suivi des familles malgré la distance nous est nécessaire pour cette réussite.

L'aptitude de l'athlète à fonctionner en groupe. Les athlètes seront amenés à évoluer dans un groupe d'athlète et également auprès d'encadrant.es (sport, scolaire, vie quotidienne, médical...). C'est pourquoi, une capacité à communiquer et participer avec l'ensemble des personnes sont primordiales pour le bon fonctionnement du pôle espoir et des partenaires autour.

Un niveau de performance sportive en quête de l'internationale. Selon les tranches d'âge, les attendus sportifs diffèrent.

Né.es en 2009	Slalom et Kayak Cross : N1 ou N2, potentiel.les sélections EQF U18.
Né.es en 2010	Slalom et Kayak Cross : N1 ou N2, potentiel.les sélections EQF U18.
Né.es en 2011	Slalom et Kayak Cross : N2 ou montée proche, une polyvalence C1/K1 est demandée.
Né.es en 2012/2013	Sur potentiel et projet sportif avec appui et sur proposition des entraîneur.es de club et/ou CT, notamment pour athlètes isolé.es. Une polyvalence de pratique C1/K1 est demandée en slalom.

Les athlètes peuvent postuler sur plusieurs pôles en même temps et sur la France entière. Nous invitons tous les athlètes qui postulent au pôle espoir CK de Vaires sur Marne pour la saison 2025, d'également se positionner sur les autres Pôles espoir du territoire : Nancy, Dijon, La Réunion, Tours, Caen, Cesson Sévigné, Pau, Angoulême, Marseille, Oyonnax.

Quels sont les critères d'admission pour les athlètes déjà en structure ?

Un bilan de mi-saison est mis en place à la mi-mai à l'issue des sélections nationales U18 et les courses nationales de slalom en présence des athlètes et famille. Plusieurs critères seront pris en compte :

- La **progression sportive** vis-à-vis des atouts sportif à date de la rencontre ;
- La **progression scolaire** à l'aide des bulletins et de l'analyse des appréciations des professeurs et bilans conseils de classe ;
- L'**engagement sur le projet sportif et scolaire** ;
- Le **comportement dans le groupe**.

Pour un.e athlète ne répondant pas ou plus aux critères d'admission du Pôle Espoir continuera sa préparation au sein de son club et pourra postuler à la section universitaire pour les post-bac.

Quelle est l'équipe d'encadrement en 2025 ?

Le pôle espoir est piloté par une CTS de la FFCK :

- **Claire MOAL**, coordinatrice du pôle espoir et conseillère technique régional Ile-de-France.

Pour les entraînements, l'équipe 2025 est représentée par :

- **Medhi DEGUIL**, entraîneur coordinateur et référent slalom, espoir et relève ;
- **Thomas DURAND**, préparateur physique vacataire ;
- Une **équipe de cadres en formation** pour apporter de la richesse et accompagner les entraîneur.es de demain.

Un **accompagnement extra sportif** est mis en place par le **CREPS** afin que les athlètes soient en bonne santé et/ou en réussite sur tous les domaines. L'équipe est composée de :

- **Responsable scolaire et de la vie quotidienne** : **Tatiana MALARD** qui œuvre sur le suivi scolaire et le bien-être sur le site de Vaires (Repas, Hébergement, gestion des AED,...).
- **Intervenants médicaux et paramédicaux** : médecins du CREPS et personnels paramédicaux (kinésithérapeute, préparateur mental, diététicien) avec un suivi administratif piloté par **Nathalie PEREZ** ;

Où étudient les athlètes ?

Collège René Goscinny

Lieu : 13 rue de la Grande Ferme, 77360 Vaires-sur-Marne

Site : www.collegegoscinny.org

Enseignante référente : Stéphanie Perreau

Aménagement scolaire : adaptations tous les après-midi (fin à 16h10) et mardis/jeudis matin (début 10h30). CNED obligatoire pour l'allemand.

Accès du pôle : 1,9 km soit 6 min en vélo et 20 min à pied.



Lycée général et Technologique Emilie Brontë

Lieu : 10 bis mail le Corbusier, 77185 Lognes

Site : www.lyceebrontelognes.websco.fr/index.php

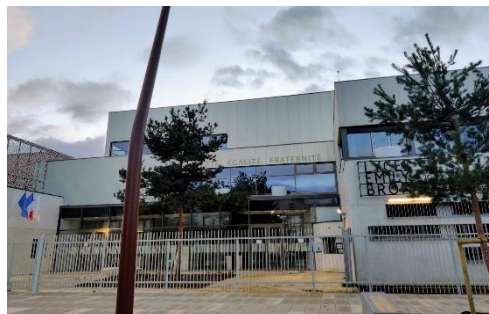
Filières générales avec spécialités HLP, HGHSP, LLCEA, Maths, SVT, Phys-Ch, SES, EPS (nouveau 2023/2024)

Filières technologiques : STL, STMG

Enseignante référente : Claire Coudière

Aménagement scolaire : adaptations toutes les après-midis (fin à 15h30) et mardis/jeudis (début à 10h30).

Accès du pôle : 5 km soit 20 min en vélo et 35 min à pied + bus



Où sont hébergés les athlètes ?

Au cœur de l'entraînement, les athlètes vivent les pieds au bord de l'eau ! En effet, IDLVT, gestionnaire de l'hébergement du Stade Nautique Olympique héberge les athlètes tout au long de la période scolaire. Une vraie chance pour nos jeunes qui s'épanouissent sans grand déplacement.

« Le tout sur place pour accompagner la performance » est un choix fort porté par la structure. En effet, les athlètes auront à disposition des cours de soutien le soir et/un accompagnement « devoirs faits » pilotés par les AED. Au même titre que le suivi médical et paramédical qui est mise en place sur site.

Le week-end et les vacances scolaires, les jeunes rentrent chez eux, il n'y a pas d'internat possible pendant ces périodes sauf pour participer aux compétitions et ou actions sur site – réservation et prise en charge à prévoir avec anticipation par les familles et ou les clubs.

Quel est le planning d'un.e athlète au pôle espoir ?

Une semaine au pôle espoir, c'est :

- Une **scolarité aménagée** : fin des cours tous les jours entre 15h30 et 16h30 et début des cours entre 9h25 et 10h30 les mardis et jeudis. Les athlètes peuvent choisir d'alléger leur quotidien scolaire en suivant certaines matières au CNED ;
- Des **entraînements une à deux fois par jour** : une semaine sera composée de préparation physique généralisée (natation, renforcement musculaire, course à pied, run & bike,...) et d'entraînements spécifique.

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
07h00	Internat	Internat	Internat	Internat	7H Bateau eau-vive		
07h30							
08h00	vélo	Musculation	vélo	Musculation	vélo		
08h30							
09h00		8h-10h		8h-10h			
09h30							
10h00		vélo		vélo			
10h30							
11h00							
11h30							
12h00							
12h30			repas				
13h00			vélo				
13h30							
14h00							
14h30							
15h00							
15h30							
16h00			Après midi pôle espoir Bateau et PPG		vélo		
16h30	vélo	vélo		vélo			
17h00	17h Bateau eau calme	17h00 Bateau Eau vive		17h00 Bateau Eau vive	16h30 eau calme		
17h30							
18h00							
18h30							
19h00	Soutien scolaire		Soutien scolaire	Soutien scolaire			
19h30							
20h00							

Une année au pôle espoir, ce sont des :

- **Stages de cohésion et PPG** avec l'ensemble du groupe pôle espoir (rentrée et janvier) ;
- **Stages spécifiques sprint et slalom** dont un à l'international (automne, hiver et printemps) ;
- **Collaborations avec le Comité Régional (CRIFCK)** et l'ensemble des clubs IDF pour des actions passerelles entre les jeunes U15/U18 du territoire et les polistes (Campus, stages régionaux) ;
- **Interventions de spécialistes.** Elles seront mises en place autour de sujet qui accompagneront les athlètes sur différents aspects de la performance et de la réussite scolaire (orientation, diététique, récupération, ...).

Le pôle espoir est une structure qui œuvre sur le temps scolaire. Les polistes auront donc toutes leurs actions en dehors des vacances scolaires. Cela signifie que les jeunes auront :

- **Au minimum entre 15 et 20 jours d'absences à l'école.** Une capacité d'anticipation et d'autonomie dans le rattrapage scolaire sera demandée aux jeunes. Le nombre d'absences peut augmenter sur un.e athlète est convoquées sur des actions nationales (stages U15/relève, sélection équipe de France).
- **Le devoir de garder le contact avec leur club.** Un.e athlète qui performe est un.e athlète qui navigue beaucoup et les clubs et/ou comité régionaux organisent ce temps les week-ends et en vacances scolaires. De plus, les polistes deviennent de vrais moteurs pour les futures générations et leur présence en clubs participe à l'émulation sportive du territoire.



Combien ça coûte ?

Coût annuel *	Service	Description
900€	Cotisation pôle espoir	Cette cotisation donne accès : Aux installations du Pôle dans le cadre des horaires alloués ; A l'encadrement des séances programmées dans le planning ; Au suivi du programme sportif par un.e entraîneur.e référent.e en relation avec un.e entraîneur.e de club; A la prise en charge de la surveillance médicale réglementaire obligatoire (SMR).
55€-650 €	Stages pôle espoir	Cela représente à un forfait de 30€/jour de stage. Une moyenne de 5 stages de 5 jours est programmé chaque année. Ils ont lieu pendant la période scolaire pour conserver le retour en famille et stages clubs lors des vacances.
3700€	Hébergement en demi-pension Prise en charge CREPS	Le prix réel est de 6800€/an/athlète*. La Région Ile-de-France aide financièrement une part de l'internat afin de réduire les coûts des familles. Le prix réel est de 400€/an par athlète interne. Cela comprend les assistants d'Education (AED) à l'internat, le suivi scolaire, le suivi de la vie quotidienne et le suivi médical.
Selon le quotient familial	Self de l'établissement scolaire	Les athlètes internes doivent se restaurer les lundis, mardis, jeudi et vendredi au self de leur établissement. Le prix diffère de l'établissement et selon le quotient familial. Pour les externes, la restauration est au choix des familles.

* Tarifs 2025-2026. Les tarifs 2026-2027 n'ont pas encore été définis.

Dans quelle structure les athlètes vivent ?

Le Pôle Espoir est installé au sein du Stade Nautique Olympique de Vaires-sur-Marne depuis septembre 2019. Vaires sur Marne, qui accueillera les épreuves de canoë kayak (Sprint, Slalom et kayak cross) et de Paracanoe lors des Jeux Olympiques de Paris 2024. Au sein de cette base se trouve du Pôle Olympique et Paralympique et nous avons la chance d'avoir 3 dynamiques de préparation et de performance :



Le collectif France (Pôle France) pour les athlètes qui préparent les échéances internationales avec en ligne de mire, Los Angeles 2028 !



Le Collectif Espoir (Pôle Espoir) pour les athlètes qui préparent les échéances nationales et internationales U15 et U18, avec une possible intégration collectif France à termes grâce aux résultats internationaux obtenus.



La Section Universitaire pour les athlètes ayant un projet vers l'Excellence mais qui n'ont pas atteint le niveau de performance demandé pour entrer en pôle France/Espoir et qui sont regroupé.e.s pour s'entraîner à Vaires.



Quels sont nos partenaires ?

Le Pôle Espoir, porté par la FFCK, travaille au quotidien avec plusieurs partenaires afin d'offrir un service performant aux athlètes :

Le CREPS Ile de France

Le CREPS d'île de France a une longue tradition de support d'excellence aux sportifs et sportives de Pôle Espoirs & Pole France. Le CREPS est notre partenaire privilégié pour réaliser le suivi et l'accompagnement personnalisé des athlètes dans un objectif de bien-être pour le bien-être et de performance. Cela se traduit par :

- Le suivi des dossiers scolaires, de la scolarité et de la santé des sportifs. **La surveillance médicale règlementaire** est réalisée sur site ;
- **Le lien avec les établissements scolaires et les équipes pédagogiques ;**
- **La gestion des assistants d'éducation pour la surveillance des sportifs.ves pendant les études et la nuit.**
- La mise en place **d'actions d'orientations scolaires et de sensibilisation autour de la performance.**

IDLVT

RECREA est le gestionnaire de la base Olympique et Paralympique de Vaires-sur-Marne dont la partie **hébergement et restauration pour les athlètes**. L'ensemble du site fonctionne grâce à une étroite collaboration entre RECREA et le CREPS qui œuvrent pour le bon fonctionnement du mouvement sportif (FFCK, LIFA, CRIFCK) sur le site.

Le Comité Régional Canoë Kayak Ile de France (CRIFCK)

Le CRIFCK apporte un soutien aux athlètes du Pôle Espoir en liaison avec son action sur le « Haut Niveau Régional » et pour le projet vers l'Excellence. Pour ce faire, le **CRIFCK organise des actions de type « Campus »** une après- midi par mois, et des **stages disciplinaires pendant les vacances scolaires auprès des U15 et U18.**

La Région Ile-de-France

La Région, propriétaire de la base nautique Olympique et Paralympique, est un acteur essentiel dans le développement du Canoë Kayak en Ile-de-France. Elle apporte une aide financière importante aux jeunes internes.

Comment candidater ?

Candidatures au pôle via le lien d'inscription de la FFCK jusqu'au le 15/04 : [CLIQUEZ ICI](#)

Etant donné que ce sont des candidatures en pôle France et Espoirs, il faut ne pas remplir toutes les questions. Pour le pôle espoir : compléter de 1 à 12 puis de 20 à 25.

Dossier d'information athlète du pôle de Vaires-sur-Marne jusqu'au le 15/04: [CLIQUEZ ICI](#)

Dossier d'informations athlète
Candidature athlète Pôle Espoir
Vaires-sur-Marne 2026-2027



Pour les nouveaux entrants, préparer la lettre de motivation qu'il faudra copier/coller dans le formulaire.

Il faudra également envoyer les bulletins scolaires du 1^{er} et 2^e semestre 2024-2024 et 1^{er} semestre 2025-2026 à cmoal@ffck.org.

Les étapes après la candidature :

- Proposition par le pôle espoir du groupe d'entraînement 2026-2027 au regard du double projet sportif/scolaire (dernière semaine d'avril) à la Direction Technique Nationale ;
- Commission d'Admission Nationale des pôles espoirs de Cesson-Vaires-Pau (première quinzaine de mai) ;
- Commission d'admission du CREPS pour la partie scolaire (2^e quinzaine de mai) ;
- Retour vers les familles (dernière semaine de mai) ;

Une visite du site de Vaires-sur-Marne peut s'effectuer. Prendre contact auprès de Claire Moal.

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez contacter et ou rencontrer sur le site de VSM :

- L'entraîneur référent : Medhi DEGUIL mdeguil@ffck.org 06 23 75 32 19
- La coordinatrice : Claire MOAL cmoal@ffck.org 06 58 11 45 20